

RSA : cent allocataires en insertion dans des EHPAD

Cent volontaires, titulaire du RSA, donneront de leur temps au profit d'établissements pour personnes âgées dépendantes. Une initiative du Département pour favoriser l'insertion professionnelle

Lors d'une conférence de presse hier, le président du Département Charles-Ange Ginésy et Eric Ciotti, président de la commission des finances, ont présenté un projet d'insertion original pour des allocataires du RSA (le revenu de solidarité active). A partir de juillet, cent volontaires se mettront au service de dix EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes).

« Ils travailleront dans des actions d'animations (lecture, jeux de société, conversation...) à hauteur de 3 heures par jour, 3 jours par semaine durant deux mois », indique Charles-Ange Ginésy.

Une expérimentation qu'Eric Ciotti souhaite



Le but est d'étendre cette initiative pour favoriser le retour à l'emploi des allocataires du RSA ont rappelé hier les élus du Département. (Photo d'illustration E.Ottino)

ériger en exemple avec un principe qu'il répète régulièrement : « *Le versement d'argent public doit avoir une contrepartie, en l'occurrence une action au service de l'intérêt général.* »

Les volontaires pourront ainsi se voir proposer, dans un second temps, des formations pour les métiers d'aide à la personne dans un secteur qui peine à recruter.

23 504 allocataires soit -2 % en un an

Cette action s'inscrit dans une stratégie de remise à l'emploi des bénéficiaires du RSA lancée en 2014. Le Département des Alpes-Maritimes rappelle avoir consacré 750 millions d'euros sur cinq ans.

Le taux de sortie à 12 mois du RSA est de 36 % dans notre département contre 29 % en région Provence Alpes-Côte d'Azur.

Eric Ciotti insiste : le nombre d'allocataires (23 000) a diminué de 2 % en un an : « 7 000 ont vu leur allocation suspendue, précise-t-il, parce que s'il est à l'honneur de notre société de tendre la main aux plus démunis, il faut garder de la rigueur dans le suivi et la vérification des droits au RSA. »

Parmi les 22 départements de plus d'un million d'habitants, c'est dans les Alpes-Maritimes que le nombre d'allocataires du RSA est le plus faible par rapport au nombre de chômeurs de catégorie A.